

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	17^{ème}
Nom de site	PORTE_DE_ST_OUEN	Numéro	225U8
Adresse du site	66, rue Pouchet	Hauteur	R+7 (27,58 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 1 antennes inactives.		
Complément d'info	Huit antennes dont quatre inactives sur quatre azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	30/10/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	08/07/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	08/09/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout d'une antennes et le remplacement des sept antennes existantes par sept nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 70°, 160°, 250° et 340° .		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	3° à 9°
Estimation	70° <4V/m ; 160°, 340° <5V/m ; 250° <3V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 7 antennes panneaux par 8 antennes panneaux dont 4 antennes inactives.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	23,83 m (70°), 26,18 m (160°, 250°), 25,78 m (340°) pour les antennes actives 24,78 m (70°), 27,13 m (160°, 250°), 27,45 m (340°) pour les antennes inactives

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

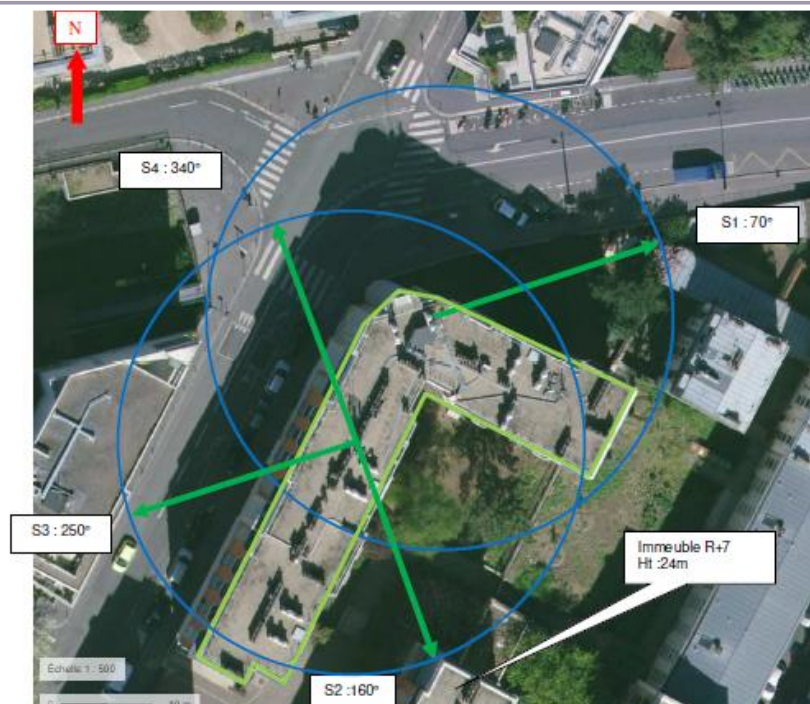
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1-Ecole privée EJM	19, Rue Baron 75017	R+7 25m	NON	93m	<1
2-Ecole Modellschollwa	34, Rue des Epinettes 75017	R+4 17m	NON	73m	<1

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 13.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



	Azimut 70°	Azimut 160°	Azimut 250°	Azimut 340°
Niveau maximal	Inférieur à 4V/m	Inférieur à 5V/m	Inférieur à 3V/m	Inférieur à 5V/m
Hauteur	13.5m	19.5m	19.5m	19.5m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 70°



AZIMUT 160°



AZIMUT 250°



AZIMUT 340°

